

# L'effondrement libanais : quelques hypothèses

Frédéric Farah, Jérôme Maucourant

DANS **MAGHREB - MACHREK** 2023/2 (N° 254-255), PAGES 55 À 64

ÉDITIONS **ESKA**

ISSN 1762-3162

DOI 10.3917/machr.254.0055

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2023-2-page-55.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

# L'EFFONDREMENT LIBANAIS : QUELQUES HYPOTHÈSES

---

*Frédéric FARAH\* et Jérôme MAUCOURANT\*\**

## INTRODUCTION : UNE CRISE INÉDITE DANS L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La crise libanaise n'a pas d'équivalent dans l'histoire économique contemporaine. En plus de cet effondrement massif et rapide de l'économie nationale à partir de 2019, un trait spécifique doit être noté : la profondeur de la dépression est imputable à l'État lui-même, notamment *via* l'un de ses institutions éminentes, la banque centrale (La Banque du Liban, BDL). Tout se passe, comme si l'élite dirigeante avait préféré jeter le pays dans le chaos, de crainte que son emprise sur la nation se desserrât. La présente grille de lecture est alimentée par le concept de *néo-capitalisme politique* (Maucourant 2013) et par le cadre conceptuel de la *défense de la richesse* (Farah & Maucourant 2022 a et b). Croiser ces problématiques est intéressant pour comprendre pourquoi les actuelles sociétés démocratiques-parlementaires sont aussi, historiquement, les plus inégalitaires en termes économiques ; avec cette hypothèse, la dimension de classe est intégrée dans l'analyse. En examinant plusieurs interprétations de cette crise, nous en viendrons ensuite à mettre en évidence la nature particulière de l'État libanais, la place de la monnaie dans le dispositif socio-économique et illustrer la thèse selon laquelle il n'y a pas de maux économiques qui ne soient politiques *en dernière instance*. Nous suggérons enfin une description du processus de crise, manifeste à l'automne 2019.

---

\* Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, EA 7418 *Philosophie, Histoire et Analyse des Représentations Économiques*, (PHARE).

\*\* Université Jean Monnet Saint-Étienne, UMR 5206 *Triangle*. Email : [jerome.maucourant@univ-st-etienne.fr](mailto:jerome.maucourant@univ-st-etienne.fr) ; Site web : <https://jerome-maucourant.com/> (*Prolégomènes*).

## INTERPRÉTER LA CRISE LIBANAISE

Instauré par les banques privées en 2019, un étonnant contrôle informel des capitaux signe le basculement du Liban dans une crise dont il n'est toujours pas sorti. Trois types d'interprétations ont été proposées. Ce pays serait, selon le premier type, victime d'un *capitalisme de connivence*, avec la complicité occidentale, dans lequel une véritable *bancocratie* (Corm 2021) aurait expérimenté les limites de son pouvoir de prédation sur l'économie. Il existe beaucoup de formulation de ce type de système économique (*capitalisme de compéage*, *crony capitalism* ou *capitalisme politique*) pour rendre compte d'un système tourné essentiellement vers la capture des richesses plus que vers leur création. Le moteur d'un tel principe est donc politique voire militaire, à la différence du « capitalisme rationnel » qui connaît une dynamique endogène. Dans le cas libanais, le blocage des dépôts en dollars ne serait l'expression que d'une répudiation sauvage des dettes, seul moyen d'éviter l'effondrement total du système bancaire. Cette thèse est forte, même si nous nous proposons de l'intégrer dans une enquête plus large sur les causes et mécanismes de l'effondrement. De plus, le Liban n'est pas, loin de là, seulement victime de la complaisance de l'Occident visant à protéger un pouvoir qui lui serait inféodé, sauf à occulter la montée en puissance de l'Iran dans la région et, par conséquent, les nouvelles responsabilités qui incombent à la République islamique.

En dépit de leur part de vérité, nous ne retiendrons pas dans la présente contribution, deux autres types d'interprétation dont nous devons néanmoins rendre compte. Tout simplement, parce qu'elles ne peuvent pas expliquer ce passage à l'état critique de 2019. Le caractère exceptionnel de la situation favorise des hypothèses extrêmes en ce lieu tectonique des plaques géopolitiques. Nos contemporains oublient souvent, en Occident, que l'art politique implique complots, manipulations et opacités. Le cas libanais, néanmoins, demeure d'un point de vue économique fort compréhensible, étant donné des fondations politiques étranges (il est vrai !). Ainsi, selon un certain point de vue, le Liban pouvait servir d'attracteur des capitaux de la diaspora et de la finance internationale, dès lors qu'il s'intégrait de façon décisive dans le monde occidental, avec les règles qui caractérisent le capitalisme libéral (en dépit, bien sûr, de certaines spécificités...). Devenant un protectorat iranien, le Liban ne pouvait qu'inquiéter les États arabes pro-occidentaux, ce qui se constaterait aisément en termes d'ostracisme politique et financier.

Pourtant, le Hezbollah, si décrié dans cette perspective, n'est pas un adversaire du droit de propriété, comme le montre son refus d'attenter à la valeur des gros dépôts, suivant en cela, la position de l'*Association des Banques du Liban*. Par ailleurs, l'agressivité israélienne (que l'on pense ainsi à la guerre de 2006 qui n'a pas donné lieu à des représailles occidentales) est un aspect aussi défavorable, au moins, à la prospérité libanaise que la question de la frilosité (supposée) des capitaux émiriens ou saoudiens. L'Occident a aussi sa part de responsabilité dans l'infortune de l'économie libanaise, en ne faisant pas appliquer le droit international. En réalité, l'économie libanaise a toujours su fait preuve d'une étonnante agilité à

même de surmonter l'instabilité politique et financière. La frilosité des investisseurs est plus due à l'insolvabilité anticipée de l'État qu'au contexte géopolitique. Par exemple, après l'échec militaire de Israël en 2006 et les Accords de Doha (2008) sanctionnant le statut du Hezbollah et de ses alliés dans l'État, on observe tout de même des flots de capitaux arabes se déversant sur ce pays ; surtout après 2009, à ce un moment où la finance occidentale devenait fragile.

Une interprétation, contraire à la précédente, a aussi été avancée : cette crise ne serait que l'expression de l'appartenance du Liban à la coalition anti-israélienne (avec l'Iran et la Syrie). Autrement dit, l'effondrement du taux de change serait de nature profondément politique, en raison de l'influence américaine sur les organismes publics internationaux. Le FMI aurait joué un rôle certain dans l'orchestration de la panique financière dès 2016 (Dagher 2022a). Il est logique, en effet, d'affaiblir la société libanaise grâce à un « embargo » informel jusqu'au point où la *Résistance* menée par le Hezbollah deviendrait impossible : ne serait-t-il pas difficile de résister au milieu des décombres et de la désespérance muant la population en un environnement hostile ? Cette explication répandue parmi les milieux du « 8 mars », favorables à l'alliance avec l'Iran et de la Syrie, constitue une réponse à l'explication précédente, courante parmi des milieux du 14 mars, courant politique proche de l'Occident et de l'Arabie Saoudite. Néanmoins, les journalistes et intellectuels proches du 8 mars occultent le fait que l'embargo allégué est fort ténu : très peu de banques ou d'agents « économiques » sont concernés par les sanctions américaines. Ce n'est pas ce genre de choses qui aurait pu isoler le Liban du marché mondial des capitaux mais, rappelons-le, une crainte tout à fait logique d'insolvabilité eu égard aux chiffres extravagant de la dérive des comptes intérieurs et extérieurs.

En revanche, il serait tout à fait possible de dire que le Liban a payé très cher l'embargo (réel et massif) contre la Syrie organisée par l'Occident. Malheureusement, une bonne partie de la mouvance du 8 mars ne préfère pas s'aventurer vraiment sur ce terrain complexe. Ainsi, les subventions si coûteuses, que versaient la Banque Centrale – pour rendre l'essence accessible aux consommateurs libanais – permettaient l'organisation d'un trafic lucratif vers la Syrie. Les rares et précieuses devises de l'État permettait donc d'augmenter les profits privés ou miliciens. La consommation d'essence aurait ainsi doublé pendant une certaine période avant la crise ; il ne s'agissait pas donc d'une consommation vraiment libanaise... Il serait difficile, néanmoins, de blâmer le citoyen syrien ordinaire, de nouveau pourvu quelque peu en carburant. Mais, il serait tout à fait logique de s'interroger sur le sens des décisions occidentales lesquelles, en aidant de façon problématique certaines factions syriennes pour la lutte armée, ont engendré une émigration vers le Liban dont il n'est pas possible de nier le coût économique et social. Finalement, les explications mettant en avant un hypothétique « embargo » en exagèrent considérablement la réalité et sous-estiment le poids de ces trafics illicites dans la pénurie de devises. Le problème qu'affronte ainsi le Liban est aussi celui d'une sortie de capitaux, ce que parfois on néglige volontiers.

## LE PARA-ÉTAT LIBANAIS COMME « SYSTÈME PRÉDATEUR »

Ceux-là même qui insistent sur la dimension géopolitique de l'effondrement, sont souvent les premiers à mettre en évidence, avec clarté et efficacité, le processus de « désinstitution » de l'État libanais depuis une trentaine d'années (Dagher 2022b). Or, transformer l'État en un système purement prédateur (Salhab & Maucourant 2016), sans égard à toute forme d'intérêt général, réduire l'action publique à une coalition d'acteurs cherchant à maximiser à court terme leurs intérêts, vider de sens l'*autorité de la loi* (*rule of law*) pour que se perpétuent des activités illicites voire criminelles, a eu une première conséquence : des déficits budgétaires aussi extravagants que récurrents. Avant la crise de 2019, les déficits ont oscillé entre 29,5% et 34,2% des dépenses courantes entre 2012 et 2018. Les déficits rapportés au PIB ont évolué de 8,88% du PIB en 2016, puis 8,65% en 2017 et à 11,30% du PIB en 2018. De tels montants entretiennent une prime de risque élevé sur les titres de la dette nationale causant un réel *effet d'éviction*. Ce dernier est documenté dans le cas libanais, la part de l'État dans les créances bancaires est passée de 34,9% en décembre 2017 à 36,3% en décembre 2018. En 2018, au mois de décembre, des émissions spéciales des bons du Trésor à dix ans et quinze ans ont vu les taux d'intérêt en livre atteindre 10% (pour les premiers) et à 10,5% (pour les seconds). Ce taux de l'intérêt sélectionne des choix d'investissement ne permettant pas une croissance de long terme. Remarquons le niveau très élevé du rendement exigé pour ce type d'investissement en capital financier, relativement au niveau faible des taux d'intérêt alors en vigueur dans le monde.

Le capitalisme *court-termiste* est parfaitement rationnel dans ce genre de situation mais facteur de stagnation sur le long terme. Ainsi, les facteurs de croissance sont externes, dictés par les aléas de la circulation mondiale des capitaux ou de la politique. Le désintérêt des activités productives, c'est-à-dire une préférence pour le capitalisme entier, est encore encouragé par un certain *modèle mental* (Denzau & North 1994), en vogue chez les nombreux alliés libanais des États rentiers. De telles pratiques eussent été vouées à l'échec rapidement, sans l'argent de la diaspora, sans le rôle de Liban comme place refuge de gains au statut problématique (que le « secret bancaire » permet de voiler pudiquement), sans les dépenses clientélistes nourries de l'extérieur et sans, enfin, les infortunes du capitalisme mondialisé en quête de petites niches de secours en cas de grand vent. Il faut bien se souvenir, à cet égard, de l'extrême petite taille de ce pays, aisément bouleversé dans un sens ou un autre par les flux d'argent préoccupés de rentabilité immédiate ou au service de la corruption électorale.

Négligeant délibérément l'industrie et l'artisanat au profit des activités de services ou la spéculation immobilière, le capitalisme politique à la libanaise expose le pays à des déficits commerciaux croissants, lesquels se transforment rapidement en grave problème de balance des paiements en raison des aléas géopolitiques propre à la région. Ainsi en 2019, la balance commerciale libanaise a enregistré un déficit commercial de 8,4 milliards de dollars au premier semestre, ce qui représente une hausse de 4,9% en

glissement annuel (*L'Orient - Le Jour* 2019). Cette négligence de l'élite dirigeante pour la structure interne de l'économie du pays est d'autant plus remarquable que ces aléas étaient parfaitement identifiés depuis bien longtemps. Aucune paix avec Israël ne s'envisageait plus sérieusement après 1992, en effet, et l'échec de la *Pax Americana* en Irak était évident au milieu des années 2000. Ajoutons qu'au moment même de la « reconstruction » menée par Rafik Hariri, dans les années 1990, les États du Golfe offraient déjà des alternatives qui n'existaient pas dans les années 1950.

La « préférence de structure » (Weiller 1972) dictée par l'élite dirigeante, implique une faible productivité moyenne de l'économie<sup>1</sup> (Hariri *et al.* 2021), la rendant de plus en plus dépendante de l'international en dépit de ses étonnantes richesses humaines et naturelles. C'est là que surgit le paradoxe : les politiques contre-productives, préoccupées d'abord par le bon rendement de la rente immobilière et de la rente financière, elle-même conséquence d'une dette publique en augmentation constante de 131,05% du PIB à 172,27% entre 2012 et 2019 due à l'impéritie des dirigeants (Données mondiales, 2021), nourrissent une fuite des talents qui, en retour, permet une autre façon de rente, la « remise des émigrés », ce qui semble assurer une certaine pérennité au *système prédateur*. Pire encore, ceux qui sont restés au pays, les plus fragiles et les plus démunis, sont évidemment très perméables aux idéologies confessionnelles et leurs pratiques clientélistes. Il y a là un verrouillage socio-politique délétère que seul un État social, même modeste, serait à même de desserrer.

Du point de vue idéologique, une certaine vision justifie ce déracinement des jeunes diplômés pour qu'ils aillent valoriser leur « capital humain » là où le rendement est le meilleur. Ce discours, encouragé un temps par la Banque Mondiale, n'est pas spécifique au Liban. Toutefois, c'est bien au nom de la mondialisation que l'on laisse développer une prolifération des formations d'enseignement supérieur, laquelle confine au chaos, tout en négligeant souverainement l'économie nationale, ce qui permet de ne pas bouleverser le *statu quo*. L'« investissement en capital humain », par conséquent, nourrit alors une économie de quasi-rente, les remises des émigrés allant constituer jusqu'à 20% du revenu national (selon les estimations)<sup>2</sup> et certains éléments éminents de cette émigration – de retour au pays – jouent ainsi un rôle disproportionné. Un membre du gouvernement (Communication personnelle) en 2005 refusait de s'inquiéter de ce phénomène migratoire, en expliquant que le marché du travail libanais faisait normalement partie de celui de la péninsule arabe... Où l'on comprend que le libéralisme à

1. « *Le modèle de croissance d'après-guerre s'est fondé sur un effondrement graduel mais systématique de la productivité agricole et industrielle via un processus d'éviction du travail productif, avec une double dépendance à l'égard du travail des étrangers au Liban et du travail des Libanais à l'étranger (...) Cette atrophie de l'agriculture et de l'industrie s'est accompagnée d'une chute de la productivité industrielle (la valeur ajoutée par travailleur passant de plus de 15 000 dollars par an en 2010 à 11 600 en 2018) et agricole (de 8 500 à 6 600 dollars par an entre 2000 et 2018) ».*

2. Les déficits commerciaux oscillent entre 17 milliards et 15 milliards de dollars entre 2012 et 2019 (*L'Orient - Le Jour* 2023).

la libanaise, ce n'est pas tant le *laisser faire* que le *rien faire* permettant le *statu quo* et l'inaction industrielle.

La détérioration constante des comptes extérieurs, qu'on pense à la balance commerciale ou aux transactions courantes en déficit de 25% du PIB ! (FMI 2019), conséquence des faiblesses structurelles, implique ainsi un recul de l'emploi de la force de travail nationale et pousse à des dépenses pour absorber le flux de main-d'œuvre qui ne s'expatrie pas spontanément. Comme le souligne justement Charles Abdallah, *le déficit commercial nourrit ainsi le déficit budgétaire*. C'est là une exigence de la pérennité du système clientéliste propre au *para-État* libanais. Évidemment, les embauches n'obéissent pas à quelconque logique d'efficacité administrative et concerne bien souvent des personnes peu qualifiées (Dagher, 2001). C'est dans ces conditions qu'il y a effectivement des *déficits jumeaux* qui n'ont jamais l'évidence mécanique que la théorie habituelle leur prête. Il faut plutôt souligner le lien dialectique entre ces déficits pour cette structure particulière dans laquelle la dépense publique n'a pas de rationalité économique mais essentiellement une rationalité politique.

## MONNAIE FORTE : LA GRANDE ILLUSION

À ce stade du raisonnement, il est évident que le choix d'un taux de change fixe, de fait depuis 1992 et *de jure* depuis 1997, est parfaitement logique. Il est vrai que cette option s'inscrivait dans la dynamique mondiale de financiarisation et de mondialisation, l'illusion de l'époque, c'est-à-dire la préférence pour la rente financière et foncière et la transformation de Liban en un simple appendice du système global (notamment régional). Le problème n'est pas de savoir si l'économie libanaise doit être ouverte ou non, c'est une évidence, ni même si les principes libéraux doivent avoir un vaste champ de manœuvre, c'est là une autre évidence. La question est toute autre : doit-on enlever à l'État la capacité de valoriser les ressources nationales ?

Or, la volonté de *laisser faire* intégral et d'État minimal forme un cohérent avec le régime de change fixe : L'État, outre sa fonction prédatrice sur le commun, devient simple instrument d'attraction pour le capital transnational et sa composante libanaise, souvent expatriée. Le change fixe est une garantie nécessaire en raison du risque spécifique à ce pays : déficits budgétaires et extérieurs récurrents, liés à une faible productivité de l'économie et des rendements fiscaux problématiques. Que cela implique une *cavalerie* est une évidence pour n'importe quel financier sérieux ou historien de l'économie. Mais, qui faisait preuve de sérieux parmi les décideurs (où les experts qui voulaient être « dans le vent » en cette période de « nouvelle économie » et de « mondialisation heureuse »).

Pourtant, dès 2001, la conférence de Paris sur le Liban avait déjà pour fonction de protéger le change fixe et l'architecture parasitaire qu'elle implique, au détriment de toutes considérations économiques de longue période. On n'a pas assez souligné, à ce moment-là, que le pays allait droit

vers le défaut de paiement (Al-Attar, 2017). Il ne s'agit pas de nier que, dans certaines circonstances, le régime de change fixe peut être intéressant. Notre propos est ailleurs : pour reconstruire une base économique productive, chose possible en raison de la valeur du potentiel humain et naturel du pays, il était nécessaire de se donner une certaine flexibilité du change, par exemple *via* un régime de *stabilité* (c'est-à-dire de fixité autorisant des ajustements en cas de nécessité, relativement un panier de monnaie) ou même d'un régime de flottement pur. C'est bien parce que le système politique ne permet pas de rationalité budgétaire qu'il faut donner de la souplesse à l'outil monétaire.

Autrement dit, la liberté donnée à la monnaie de refléter les forces essentielles de l'économie est une garantie que les décisions dangereuses de l'élite ne handicapent gravement l'avenir de la nation. Les folies budgétaires et l'impéritie industrielle aurait été bien vite stoppées par une crise de change, la *main visible* du marché étant alors le substitut à la *main visible* d'un État défaillant. Les auteurs de cette contribution n'ont pas d'allergie intellectuelle à la *main visible*, mais si le taux de change fixe est le mécanisme essentiel de verrouillage d'une économie prédatrice, il est nécessaire de le refuser en dépit de toutes les commodités immédiates qu'il peut offrir. Il en va de même de la dollarisation, dogme de la reconstruction. Il est évident qu'un monopole de la monnaie nationale aurait refroidi les ardeurs d'un certain nombre de déposants ; à l'expérience, toutefois, on voit bien qu'il est préférable d'avoir des flux de capitaux plus modestes et plus stables qui peuvent s'investir plus harmonieusement dans l'économie nationale. Il est d'ailleurs, avertissant que le gouverneur et ses économistes (qu'on aurait pu croire avertis du vieux mécanisme de multiplication des eurodollars) ne furent même pas mesurer les conséquences de l'autorisation donnée à la compensation des chèques en dollars au Liban en 1994. Il va de soi que l'équivalence entre *les dollars réels* et *ces dollars fictifs* allait devenir de plus en plus impossible avec le temps (Rizkallah & Ponsot 2022). Faciliter la dollarisation fut un ingrédient du désastre.

Un simple réexamen de la chronique des événements renforce cette argumentation. Shadi Karam déclarait en 2017, s'agissant du gouverneur de la banque centrale (encore en activité en 2023, trente ans de règne) : « *Il aurait pu, à plusieurs reprises, laisser le système s'écrouler. Mais personne ne connaît le coût de l'assainissement, sur les plans financiers, politiques et sécuritaires. On peut peut-être lui reprocher de ne pas avoir fait assez de pression sur la classe politique, mais il a toujours considéré que la stabilité de la livre et du secteur bancaire étaient dans l'intérêt du pays, quelle que soit l'irresponsabilité du comportement de la classe politique* » (Al-Attar 2017). Nous savons maintenant que le gouverneur tirait, très probablement, des profits aussi extraordinaires qu'illicites de sa fonction (Atallah 2021). C'est la seule raison expliquant l'obsession de se maintenir à son poste et son absence de pression réelle sur la classe politique : il aurait pu menacer de démissionner en guise d'avertissement, voire quitter sa fonction en créant un choc salutaire pour la nation. Il n'existe pas de référence abstraite à un « *intérêt du pays* » pour ce type agents sociaux, individualistes, prédateurs



et rationnels. Riad Salamé savait parfaitement depuis très longtemps que les forteresses de la banque centrale libanaise n'étaient qu'illusions jetées à ceux, nombreux dans le monde financier et académique, qui voulaient croire à l'incroyable.

L'ancrage de la monnaie nationale, effectif pendant près d'un quart de siècle (durant les mandats successifs de Riad Salamé), s'est accompagné d'une hausse continue du taux de change réel que d'autres régimes monétaires auraient pu empêcher. Dans ces conditions, bon nombre d'activités ne sont rentables que par l'importance d'un « travail sans droit ».

*« L'éviction du travail productif et la généralisation du travail faiblement ou pas protégé ont été jusque-là des caractéristiques déterminantes de l'effondrement de la productivité du pays. Avant même la crise de 2019, les politiques de recrutement ou salariales ont graduellement instauré, dans le privé et dans le public, une massification du travail non qualifié et faiblement protégé. Ainsi, c'est le travail « sans droits », à savoir le travail exclu de jure ou de facto de l'accès aux droits et aux protections sociales, qui domine dans la balance globale des emplois, le secteur dit « informel » pesant pour 36% du PIB et l'emploi dit « informel » pour 66% de la population active » (Hariri et al. 2021).*

A ce tableau peut s'ajouter une fiscalité ridiculement basse. Globalement, le développement économique a été entravé et la subvention *de facto* la consommation populaire se fit à coût social croissant avec le temps d'une base 100 en 1970, le taux de change réel monte à 250 avant la crise (Nahas 2021). Cette sauvegarde (temporaire et relative) du pouvoir d'achat des défavorisés est l'argument le plus fort avancé par l'élite dirigeante et ses relais intellectuels et médiatiques. En réalité, seule cette élite a tiré de vrais profits de la fixation artificielle du change au prix d'une ponction sur l'ensemble de la société. Quand vient l'heure de payer le coût de ces expédients, on refusa simplement d'honorer ses dettes en bloquant les dépôts (les dépôts ne sont que des dettes bancaires, rappelons-le).

## CONCLUSION : UNE MARCHÉ VERS LE CHAOS

En conséquence des structures que nous avons décrites, le Liban accumule une dette de près de 86 milliards de dollars, 1,7 fois la taille de son économie, à la veille de la *Thaoura* d'octobre 2019. Avec l'assentiment de beaucoup d'experts, le taux de change fixe fonctionnait comme une ligne de Maginot monétaire. L'exigence de rendement financier démesuré, que nous avons évoqué plus haut, ne pouvait être assurée par le système fiscal ou bancaire, d'où la mise en œuvre du vieux *principe de cavalerie* qui permet de payer, avec l'argent de nouveaux investisseurs, les intérêts des anciens. C'est en mars 2020, que l'un des plus gros débiteurs, l'État, a précipité la chute de système, n'obtenant pas les prêts dont il a besoin pour régler les dettes précédentes. Des accords de Paris en 2002 au début du conflit syrien, divers événements liés à la politique ou à l'économie mondiale ont permis l'afflux de capitaux à même de retarder l'échéance fatale.

En 2016, toutefois, la perspective de résolution du conflit syrien s'éloigne. Pour attirer de nouveaux capitaux, Riad Salamé fait le pari insensé de retarder encore l'échéance, en offrant des rendements extravagants aux banques commerciales en contrepartie des dollars incorporés dans le système État/Banque centrale/banque commerciale. Il n'est besoin d'hypothèse d'un « complot occidental » pour s'inquiéter avec le FMI des conséquences de cette « ingénierie financière ». Il eût toutefois été difficile, sans ces expédients, que la Banque centrale versât 4 milliards d'intérêts en contrepartie des 60 milliards de dollars de dépôts des banques dans ses comptes, montant étonnant et intenable (Halabi & Boswall 2019) ! En 2020, l'élite se résigne à la faillite de l'État mais pas à celle du système bancaire, précipitant l'effondrement de l'économie. La Banque Mondiale peut écrire alors : « *Le PIB du Liban a chuté de 52 milliards de dollars en 2019 à 21,8 milliards de dollars en 2021, soit une baisse de 58,1% – la plus forte contraction enregistrée parmi 193 pays* ». L'explosion du port de Beyrouth en août 2020, fruit de la déshérence de l'État, et l'épidémie de coronavirus, met finalement en bas toute forme de contestation et inaugure les tragédies de *boat people* libanais et syrien.

## REMERCIEMENTS

Les discussions menées avec Charles Abdallah (économiste et chargé de projet à la délégation de l'Union européenne, Beyrouth) ont été fort précieuses pour l'élaboration de cet article : qu'il en soit vivement remercié.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah, C. (2023). Lebanon Economic Crisis - A Chronicle. *Academia.edu*. [https://www.academia.edu/88731094/Lebanon\\_Economic\\_Crisis\\_A\\_Chronicle\\_Year\\_3\\_October\\_2021\\_September\\_2022](https://www.academia.edu/88731094/Lebanon_Economic_Crisis_A_Chronicle_Year_3_October_2021_September_2022)
- Al-Attar, S. (2017). Riad Salamé : l'ingénieur du système. *Le Commerce de Levant*. 2 juin.
- Atallah, N. (2021). Les questions soulevées par l'enquête visant Riad Salamé en Suisse. *Le Commerce du Levant*. 13 avril.
- Banque Mondiale (2022). La crise libanaise : un grand déni sur fond de dépression délibérée. 25 janvier. The World Bank, Washington DC.
- Corm, G. (2021). Paris a été complice de la corruption généralisée au Liban. *Afrique-Asie.fr*. 6 août.
- Country-economy.com (2018) Liban. <https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/deficit/liban?year=2018>
- Dagher, A. (2022a). L'effondrement du taux de change au Liban, 15 décembre. Paris & Beyrouth, en distanciel. Discutants : Dominique Plihon et Marc Raffinot Séminaire conjoint du *Laboratoire d'Économie, Finance, Management et Innovation* (LEFMI) et du *Séminaire interdisciplinaire d'histoire économique* (SIHE). Texte disponible sur demande (albert\_dagher@hotmail.com) et vidéo sur Proléomènes (avec Georges Corm).

- Dagher, A. (2022b). *Comment une élite prédatrice a détruit le Liban*, préface de Georges Corm, Le Bord de l'Eau.
- Dagher, A. (2001). L'administration libanaise après 1990. Colloque *Le modèle de l'État développemental et les défis pour le Liban*, Beyrouth, 15-16 février. Texte disponible sur demande (albert\_dagher@hotmail.com).
- Denzau, A. T., North, D. C. (1994). Shared Mental Models: Ideologies and Institutions. *Kyklos*, 47(1), 3-31.
- Données mondiales. (2021) Dette et déficit budgétaire au Liban. <https://www.donneesmondiales.com/asia/liban/dette.php?fbclid=IwAR3kIqh3DIE6Uut2TN-do7Wx12aeHW17lxe6hhdBPsfqqsxoN9I41ndiLfh8>
- Farah, F. & Maucourant, J. (2022a). Dettes monnaies et sociétés (sur la défense de la richesse, partie 1). In Keffalonitis, S. Ed. *Dette et politique*. Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 205-225.
- Farah, F. & Maucourant, J. (2022b). Dettes monnaies et sociétés (sur la défense de la richesse, partie 1). In Keffalonitis, S. Ed. *Dette et politique*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- FMI (2019). Liban : Conclusions de la mission de consultation de 2019 au titre de l'article IV. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2019/07/02/mcs070219-lebanon-staff-concluding-statement-of-the-2019-article-iv-mission>
- Halabi, S. & Boswall, J. (2019). Lebanon's Financial House of Cards. *Triangle*, Working paper series, Lyon, novembre.
- Hariri, N., Scala, M. & Ahmad Dirani, A. (2021). La crise libanaise ravage un marché du travail déjà dysfonctionnel. *L'Orient- Le Jour*, 26 juin.
- Commerce du Levant* (2017). Ingénierie de la BDL : le FMI chiffre à 10% du PIB l'injection de capitaux dans les banques. Le 1<sup>er</sup> février.
- Liban. <https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/deficit/liban?year=2018>
- L'Orient - Le Jour* (2019). Le déficit commercial en hausse de 5% à fin juin. 23 août.
- L'Orient - Le Jour* (2023). Le déficit commercial libanais a augmenté de 60,2%. 9 janvier.
- Maucourant, J. (2013). Un retour des capitalismes politiques ? *Économies et sociétés (Cahiers de l'ISMEA)*, série Histoire de la pensée économique, 6, 995-1017.
- Nahas, C. (2021). *Un État et une économie pour le Liban*. Riad El-Rayes Books, Beyrouth, Liban.
- Rizkallah, S. & Ponsot, J-F (2023). Les défis de la BDL dans ses choix monétaires et de régime de change face à une crise économique multidimensionnelle sans précédent. 3 mars, *Laboratoire d'Économie, Finance Management et Innovation (UR 4286 UPJV)* et *Séminaire interdisciplinaire d'histoire économique*, vidéo en ligne sur Prolégomènes.
- Salhab, M. & Maucourant, J. Eds. (2016). *État, rente et prédation - L'actualité de Veblen*, Presses de l'Ifpo et Université de Technologie et de Sciences appliquées Libano-Française, Beyrouth/Tripoli, Liban.
- Weiller, J. (1972). Note Complémentaire - Les préférences de structure. In Bastide R. Ed. *Sens et usages du terme structure dans les sciences humaines et sociales*. Mouton, Paris, pp. 68-71.